

L'écho



LE MOT DU MAIRE

Notre politique d'aménagement a pour ambition de créer les conditions d'un mieux vivre ensemble. Elle a toujours eu pour objectif le développement des équipements structurants de notre commune au service de nos concitoyens.

Tout en maîtrisant nos dépenses nous continuons à avancer, ainsi nous avons pu finaliser la 2ème tranche de rénovation de l'éclairage public de la cité Belle-Roche dans les voiries secondaires. Une troisième tranche qui concernera les impasses pourra démarrer avant la fin de l'année.

Les travaux d'équipement du cimetière ont été réceptionnés le 20 mai. Nous disposons à présent d'un ossuaire, d'un jardin (ou puits) du souvenir, de plusieurs cavurnes et de nouvelles rangées de tombes traditionnelles. A cette occasion, nous avons mis à jour le règlement du cimetière.

Les études de la rénovation de l'école Jean Lurçat vont bon train. Les demandes de subvention à l'Etat, la Région et le Département sont en cours d'instruction et la demande de permis de construire a été déposée fin mai.

Nous avons également engagé une **étude de sécurisation de la rue de Théding**. Celle-ci fera l'objet d'une consultation des riverains à la prochaine rentrée.

Cette année encore, nous avons procédé à **l'embauche en juillet/août d'une vingtaine de jeunes étudiants** (7 filles et 14 garçons) en emploi saisonnier. Ils seront affectés principalement aux travaux de fleurissement et à l'entretien des espaces verts et des chemins.

Merci aussi à nos associations qui, une fois de plus, s'investissent cet été en proposant de nombreuses animations, notamment à la Coulée Verte ; elles participent à l'esprit de rassemblement et de convivialité auquel nous tenons tant.

Fin 2018 et début 2019, nous avons été témoins de nombreux actes d'incivilité et de vandalisme, notamment sur la cité Belle-Roche. Ces débordements sont sans aucun doute l'œuvre de jeunes inconscients et désœuvrés, irrespectueux du bien d'autrui, s'en prenant même au symbolique monument dédié à Sainte Barbe patronne des mineurs et des pompiers. Le réseau de « voisins vigilants » et la vidéo protection font partie des « outils » mis en place par la commune pour lutter contre ces exactions et la gendarmerie ne ménage pas ses efforts pour juguler ce phénomène.

J'en appelle aussi à l'ensemble de nos concitoyens pour que l'on se retrouve dans les valeurs essentielles de respect, de solidarité, d'humanisme et de partage afin que notre ville reste attractive et accueillante.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Votre Maire
Jean Bernard MARTIN

MANIFESTATIONS 2019

JUILLET

- 06 et 07 - Trail Blazer
Animation estivale - Coulée Verte
- 13 - Club de marche « Les Ecureuils »
Animation estivale - Coulée Verte
- 14 - Municipalité
Manifestation Patriotique - Mairie
- 14 - C.A.G.
Cocheren en Fête - Coulée Verte
- 19 - ASBH
Fête de quartier - Place de la Mairie
- 20 et 21 - ACVG
Animation estivale - Coulée Verte
- 27 et 28 - Jardins Ouvriers
Animation estivale - Coulée Verte

AOÛT

- 03 et 04 - Amicale du Personnel Municipal
Animation estivale - Coulée Verte
- 10 au 11 - ACR
Animation estivale - Coulée Verte
- 17 et 18 - A.A.A.C.V.B.R.
Animation estivale - Coulée Verte

SEPTEMBRE

- 01 - Fête Intergénérationnelle
CAG - Coulée Verte
- 07 et 08 - A.A.A.C.V.B.R.
Animation estivale - Coulée Verte
- 14 et 15 - A.A.A.C.V.B.R.
Animation estivale - Coulée Verte

OCTOBRE

- 20 - C.M. Enfants
Bourse aux vêtements - Balavoine
- 25 - Municipalité
Trophées des Sports - Balavoine

NOVEMBRE

- 11 - Municipalité
Fête Patriotique - Mairie
- 17 - C.M. Enfants
Bourse aux jouets - Balavoine
- 24 - C.A.G.
Marché de Noël - Balavoine

DÉCEMBRE

- 01 - École « Les Frères Lerond »
Marché de Noël - Schuman
- 04 - Société des Mineurs
Sainte-Barbe - Salle familiale - Balavoine
- 07 - Amicale des Sapeurs-Pompiers
Soirée familiale - Balavoine
- 14 - A.A.A.C.V.B.R.
Vin chaud - Parvis Eglise de BR
- 14 - Club Amitié
Repas familial - Balavoine
- 15 - Amicale des Sapeurs-Pompiers
Arbre de Noël - Schuman
- 31 - Amicale des Africains
Réveillon - Schuman



REPAS DES SENIORS

Ce jour de fête a permis à 200 séniors invités par la municipalité de se retrouver autour d'un bon repas, toujours très apprécié par les convives, et d'échanger les souvenirs du bon vieux temps mais aussi de se défouler sur la piste de danse.

Les doyens du jour étaient Mme Marie VALDING, 91 ans, et Mr Gino FAVRUZZO, 93 ans et Madame Geneviève DUR, dont c'était l'anniversaire, a également été mise à l'honneur ce jour.

Pour l'occasion, Jean-Bernard MARTIN et Martin MARX, Maire de Lampaden, ont chaleureusement félicité les récipiendaires et leur ont remis fleurs et cadeaux.

MARCHÉ DE NOËL À HAUTVILLERS

En décembre dernier, une délégation conduite par notre Maire, Jean-Bernard MARTIN, a participé au marché de Noël organisé par la municipalité de Hautvillers dans la Marne avec laquelle nous entretenons un pacte d'amitié.

Participaient également à cette belle manifestation leurs communes jumelées de Kiedrich (Allemagne), Beaulieu (Grande Bretagne), San Giovanni d'Asso (Italie), Bata (Roumanie) et Eguisheim (Alsace).

L'objectif demandé aux participants étant de tenir un stand avec des produits spécifiques à leur région, notre équipe a porté son choix sur les couronnes de Noël, très peu connues en Champagne, et ont obtenu le succès escompté puisque toutes les couronnes ont trouvé acquéreur.



En période de fortes chaleurs ou de canicule

Personne âgée

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.



Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).



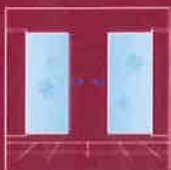
Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.



Je donne de mes nouvelles à mon entourage.



Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



PLAN CANICULE

Le plan canicule est un dispositif national conçu afin d'éviter que les personnes les plus fragiles, âgées, handicapées ou isolées ne se retrouvent sans soutien durant les grandes chaleurs de l'été.

Les recommandations pour se préserver de la canicule sont : « boire, se rafraîchir, demander conseil à son médecin ou à son pharmacien et se protéger de la chaleur ».

Il est possible de se faire inscrire à tout moment et durant tout l'été sur un registre tenu en mairie, 73 rue du Général De Gaulle, tél : **03 87 29 77 33**

Ce dernier est remis à jour tous les ans.

En cas de canicule, toutes les personnes inscrites sur ce registre seront contactées par téléphone en vue de s'assurer de leur bien-être et éventuellement leur venir en aide si nécessaire.



ATELIER JEUNES

Un groupe d'adolescents a participé à un atelier jeunes, leur donnant l'occasion de travailler pour l'obtention d'une subvention afin de financer un projet. En partenariat avec la commune de Cocheren et l'ASBH, et sous l'œil avisé des adjointes au Maire Martine KREBS et Martine JOHANN, ils ont réalisé le fleurissement de la rue des Rosiers, la réparation d'une clôture et la remise en état de tables et bancs en prévision des prochaines fêtes et animations.

Pour le bon déroulement de ces tâches, ils étaient assistés par des bénévoles de nos associations locales. Cette action, ainsi que d'autres ateliers déjà prévus au programme, permettront l'auto-financement d'un séjour à la montagne près de Briançon dans les Hautes-Alpes.



AMÉNAGEMENTS DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Les travaux d'aménagement du cimetière sont maintenant terminés.

Ce dernier a été agrandi par un nouvel espace avec la réalisation d'un jardin (ou puits) du souvenir, d'un ossuaire, de 18 cavurnes ainsi que de 24 tombes traditionnelles.



DEVOIR DE MÉMOIRE

En octobre dernier nous avons fêté à Cocheren la Saint Denis, Patron des Porte-Drapeaux. En gratification, l'association des Porte-Drapeaux de Forbach a organisé deux sorties pédagogiques avec les élèves de CM2 de nos écoles afin de leur transmettre histoire et mémoire en visitant deux ouvrages de la ligne Maginot.



Les élèves de l'école des Frères LEROND ont ainsi eu l'occasion de visiter le Fort du Hackenberg situé à Veckring et ceux de Jean LURÇAT ont visité Fort Casso à Rohrbach les Bitche.

Une expérience instructive et enrichissante très appréciée par les enfants qui ont ainsi découvert le quotidien des soldats de la Ligne Maginot.



MAISONS FLEURIES ET MAISONS ILLUMINÉES

Fidèle à ses habitudes, la municipalité a une nouvelle fois honoré les lauréats des maisons fleuries ainsi que ceux des maisons illuminées.

Des citoyens qui ont utilisé leur imagination et leur temps pour agrémenter et embellir leur propriété mais également notre commune par de magnifiques réalisations. Nous les en félicitons.



DOYENNE ET DOYEN DE LA COMMUNE

Madame Louise CLEMENS, qui est la **Doyenne de la commune** et vient de fêter ses 98 ans, est née OTTA le 8 juin 1921 à Cocheren. Le 31 janvier 1947, elle épouse Camille dont elle a eu 2 enfants, Chantal et Patrick qui est décédé. Veuve depuis le 9 mai 1964, Louise vit toujours à son domicile. Encore alerte et autonome, elle cuisine toujours encore et fait son petit ménage.

Jean-Bernard MARTIN et une délégation municipale lui ont rendu hommage et remis un gros bouquet de fleurs. Cette agréable rencontre était aussi l'occasion pour la doyenne de remémorer des souvenirs et de se rappeler des anciens de Cocheren.

Félicitations.

Monsieur Georges JAMBON, né le 4 mars 1923 à Saint Julien en Beaujolais dans le Rhône, a fêté ses 96 ans au mois de mars. Pour l'occasion, une délégation municipale conduite par le Maire Jean-Bernard MARTIN s'est rendue à son domicile afin de l'honorer et lui remettre un cadeau.

Georges JAMBON, qui habite à la cité Belle Roche depuis 1949, est aussi le Doyen de Cocheren.

Il est unanimement connu pour ses engagements sportif et associatif, notamment au SO Merlebach où on lui a décerné les médailles de bronze, argent et or pour son bénévolat ainsi qu'à la Boule de Belle Roche dont il est président d'honneur, toujours licencié, et où il a reçu la médaille de bronze du comité de Moselle de pétanque.

Il est également titulaire de la médaille de bronze de Jeunesse et Sport et de la médaille de la ville de Cocheren.

Toutes nos félicitations, Georges.



CARNAVAL DES ENFANTS

Le carnaval des enfants, organisé par le Conseil Municipal des Enfants (CME), a rencontré un vif succès le 3 mars dernier.

Pour sa 12^{ème} édition, ce sont plus de 200 personnes qui ont fait le déplacement pour venir faire la fête au rythme du « rucki zucki » ! Confettis, beignets et musiques traditionnelles ont fait le bonheur de toutes les générations.

Le CME vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine. Allez Hop !!!



L'ENVIE DE LIRE

La Maison d'Histoire Locale a prêté son cadre à la 12^{ème} édition du concours départemental de lecture publique MOSEL' LIRE proposé aux établissements scolaires par le département de la Moselle.

Lors de cet événement, les 26 élèves de CM2 de l'école des Frères LEROND et leur professeur Olivier KERVOELEN ont rencontré l'auteure Anne SCHMAUCH qui leur a présenté son ouvrage "LE TROUPAL DE CHEVAL".

Cette dernière a permis aux élèves de mieux comprendre le travail de l'auteure et les contraintes liées à l'écriture mais également de découvrir les coulisses du monde de l'édition et le plaisir de lire.

Élèves et professeur étaient ravis par cette belle expérience.

LES SAPEURS POMPIERS RECRUTENT

En France, quelque 195.000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle avec leur métier ou leurs études. Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 79% des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Vous avez plus de 16 ans ? Vous êtes en bonne santé ? Vous voulez participer à la vie citoyenne ? Vous avez des disponibilités pour vous former et participer à l'activité opérationnelle ?

Alors pourquoi pas vous ?

REJOIGNEZ LES RANGS DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES DE COCHEREN.

→ **RENSEIGNEZ-VOUS AU 06 74 10 92 40** ←





LES ÉCUREUILS

La 29^{ème} édition de la Marche Populaire Internationale organisée par le Club de Marche LES ÉCUREUILS, sous le patronage de la Fédération Française des Sports Populaires IVV, à une nouvelle fois tenu ses promesses.

En effet, ce sont 825 marcheurs qui ont profité d'une belle journée ensoleillée pour prendre part à la marche, au choix sur des circuits de 5, 12, 15 ou 20 kilomètres.

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au Centre Social Daniel Balavoine où après l'effort, les participants avaient la possibilité de se restaurer avec le menu du marcheur ou des grillades traditionnelles.

Les groupes de plus de 25 personnes ont été récompensés par une coupe et les enfants par un diplôme.



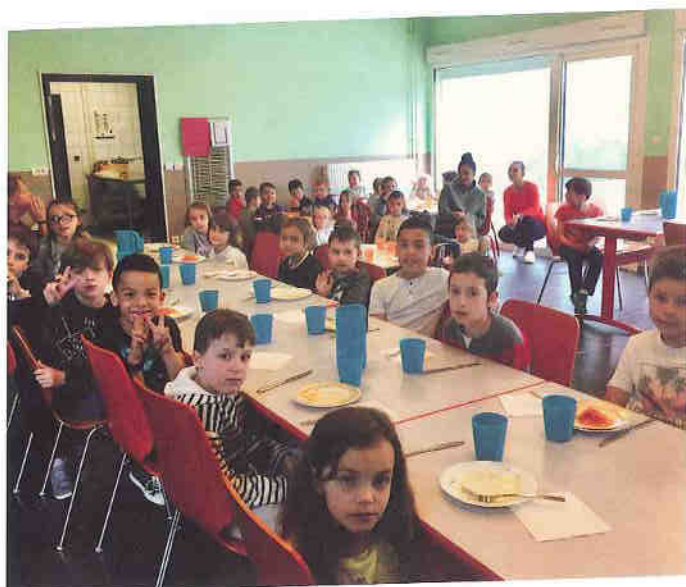
GRUPE DE L'ANNÉE DERNIÈRE

FÊTE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Si vous avez envie de passer un moment agréable et convivial à la Coulée Verte, le CAG et l'ASBH organisent la fête intergénérationnelle le 1^{er} septembre à partir de 11 heures.

Cette année, les personnes nées les années terminant par 9 (1929 à 2019) se retrouveront autour d'un grand gâteau d'anniversaire et recevront chacune la photo de groupe.

Diverses autres animations seront également au programme.



RÉORGANISATION DU PÉRISCOLAIRE

Pour une meilleure organisation du périscolaire à partir de la rentrée de septembre 2019, il est demandé aux parents d'inscrire dorénavant leurs enfants à la semaine et plus au jour le jour comme c'était le cas jusqu'à présent.

Merci de votre compréhension.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter la mairie au : 03 87 29 77 33



BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Pour rappel les horaires d'ouverture de nos bibliothèques sont les suivants :

À LA MAIRIE

Mercredi de 14 à 16H00

Vendredi de 15 à 17H00

Samedi de 10 à 11H00

À L'ESPACE JOSÉPHINE BAKER

Mardi de 16H30 à 18H00

Mercredi de 14 à 16H00

Vendredi de 16H30 à 18H00

Comment renouveler sa carte d'identité ?

- 1** Se connecter à www.service-public.fr et vous laisser guider.
- 2** Créer votre compte puis saisir les informations dans "Pré-demande CNI" en ligne (rubrique Mon compte > Effectuer une nouvelle pré-demande).
- 3** Contacter une mairie équipée (Forbach, Freyming-Merlebach) pour demander un rendez-vous pour finaliser la demande et fournir les pièces justificatives. La mairie récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.
Important, conservez le numéro de votre Pré-demande : il est indispensable à la mairie pour finaliser votre dossier.
- 4** Des compléments d'information vous paraissent nécessaires, appelez la mairie au 03 87 29 77 33, un agent pourra vous renseigner utilement.



JARDINS FLEURIS À COCHEREN

